



Extrait du site : Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://portsaintlouis.fr/tarifs-des-services-publics-communaux>

# Tarifs 2017 des services publics communaux

- Mairie - Le Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2017

---

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

---

## Tarifs 2017 des services publics communaux

Désignation	Tarif 2017
<b>I Documents administratifs</b>	
Photocopie de documents administratifs	
- Format A4	0.35
- Format A3	0.45
Extrait de matrice cadastrale	2.20
Reprographie de plan (l'unité)	10.95
Copie de la liste électorale sur CDROM(hors fourniture du support)	3.20
Reproduction du livret de famille au-delà de la 2ème demande	5.00
<b>II - Cimetière</b>	
Droit de concession cimetière :	
- Trentenaire (terrain) ou colombarium (15 ans)	153.9
- Perpétuelle 2 corps	606.00
- Perpétuelle 4 corps	818.10
- Perpétuelle 6 corps	1636.25
- Perpétuelle 8 corps	2045.35
Tombeau communal par mois	4.90
Tombeau communal par mois, au delà de 12 mois	8.75
Enfeu	2818.00
<b>III - Occupation du domaine public</b>	
Marché de plein air et en salle	
- Droit de place au mètre linéaire	2.5
- Droit de place au mètre linéaire Marché Halle Cessieux	2.5
- Forfait utilisation eau et électricité	2.5
Camping Car	
- 24 heures et distribution eau potable (200 litres)	6.45
- supplément eau potable (200 litres)	2.00

## Tarifs 2017 des services publics communaux

Manèges	
- Emplacement par mois	111.10
- Emplacement de manège lors de manifestations ; tarif journalier quelle que soit la taille du manège et le type de manège	40.20
Cirque (Forfait par prestation)	
- Grand cirque (emprise de plus de 500m2)	150.75
- Petit cirque (emprise de moins de 500m2)	75.40
Vente de produits alimentaires sur le territoire de la commune à l'exclusion de la plage Napoléon	
Vente d'alimentation en dehors d'une manifestation	
- d'Octobre à avril (par mois)	48.25
- de Mai à septembre (par mois)	158.90
- d'Octobre à avril (par jour)	7.05
- de Mai à septembre (par jour)	10.05
Vente de produits non alimentaires sur le territoire de la commune à l'exclusion de la plage Napoléon et des marchés	
- Tarif à la journée sans fourniture d'eau et d'électricité	35.20
- Tarif à la journée avec fourniture d'eau et d'électricité	40.20
Terrasse	
Redevance applicable aux activités commerciales (par mois et par m2) ouvertes toute l'année	
- Secteur Centre ville - Terrasse ouverte	1.30
- Secteur Centre ville - Terrasse couverte, fermée	2.60
- Secteur Périphérie - Terrasse ouverte	0.90
- Secteur Périphérie - Terrasse couverte/fermée	1.95
Réalisation et exploitation d'activité commerciale prolongée sur le domaine public	
- Par point d'activité commerciale	2142.80
- et le m2 pour la surface du domaine occupé	0.40

## Tarifs 2017 des services publics communaux

Taxi (emplacement par an)	138.30
Camions (camions d'outillage etc...)	89.60
<b>IV - Locations</b>	
Garage Faubourg Foch (par mois)	
- Location	50.00
- caution	92.15
Jardins du château d'eau (par mois)	
- Location	15.20
- caution	259.40
Jardins du domaine de la Porcelette	
- Petites parcelles : moins de 1000m2	38.80
- Autres parcelles : Plus de 1000m2	76.60
Herbages (forfait annuel)	
- Grandes parcelles (au-delà de 50ha) et en euro/ha	15.30
- Parcelles de plus de 2ha, en euro/ha	19.80
- Parcelles de moins de 2ha en euro/ha	38.80
Caution due par les locataires des logements communaux	317.50
Salles municipales (Salle des rencontres Marcel Pagnol)	
Manifestations vie associative (tarif par jour)	27.30
Mise à disposition de salles pour des organismes privés (syndic de copropriétaires... ) dans le cadre d'une action d'intérêt général (tarif par jour)	20.10
Stade - Location par des organismes privés ( tarif horaire)	40.20
<b>V - Plage Napoléon</b>	
Accès des véhicules	
Accès temporaire par jour et par véhicule Pour les habitants de Port Saint Louis du Rhône, sur présentation de la carte grise justifiant une résidence sur la commune, les accès en véhicule à la plage seront gratuits	3.60

## Tarifs 2017 des services publics communaux

Commerçants	
Activités alimentaires et non alimentaires, avec ou sans stationnement	
En saison : Juillet - Aout	
- Tarif forfaitaire mensuel pour 8m2	256.80
- Par m2 supplémentaire	30.80
- tarif journalier pour 8m2	15.50
- par m2 supplémentaire	2.00
Hors saison (tous les autres mois de l'année)	
- Tarif forfaitaire mensuel pour 8m2	194.60
- Par m2 supplémentaire	20.50
- tarif journalier pour 8m2	10.25
- par m2 supplémentaire	1.50
Surtaxe constatations de défaut du justificatif de paiement (régie) : Forfait	
- Pour un véhicule	20.50
- Pour un commerçant	256.00
<b>VI Fête votive locale estivale - Droits de place</b>	
<b>Catégorie 1</b> : Attraction non destinée aux enfants notamment grand huit, scooter, autodrome chenille, avion, karting et tout grand manège	
- jusqu'à 10 mètres linéaires	205.20
- Plus de 10 mètres linéaires	281.00
<b>Catégorie 2</b> : Attractions destinées aux enfants, notamment manèges enfantins, mini scooter, autodromes enfantins	
- jusqu'à 10 mètres linéaires	122.00
- Plus de 10 mètres linéaires	160.70
<b>Catégorie 3</b> : Tir (Tir à balle, tir aux ballons, tir ficelles) confiserie ou restauration rapide, loterie, jeu d'adresse, (notamment pêche aux canards, piques ballons, anneaux, fléchettes, casse bouteilles), kermesse, jeux vidéo, flipper, petite boutique	
- Forfait au mètre linéaire	12.55
<b>Catégorie 4</b> : Entresort, baraque de lutte, musée, mur de la mor, ménagerie, exhibition, illusion, boîte à rire, train fantôme, palais des glaces et similaires	
- jusqu'à 15 mètres linéaires	205.30
- Plus de 15 mètres linéaires	281.00
<b>Catégorie 5</b> : Loterie sucre et mousseux	

## Tarifs 2017 des services publics communaux

- forfait	501.00
Surtaxe (régie) Le solde des droits de place impérativement réglé le deuxième soir qui suit l'installation des forains. En cas de non paiement à cette date, le forain se verra imposer une surtaxe forfaitaire par jour de retard à compter de son installation	37.80
<b>VII - Services aux associations</b>	
Photocopies maison des associations	
Tarif TTC par copie, comprenant l'encre, les feuilles et l'amortissement des machines	
- Couleur A4 Recto	0.15
- Couleur A3 Recto	0.25
- Couleur A4 Recto/Verso	0.20
- Couleur A3 Recto/Verso	0.35
- Noir & Blanc A4 Recto	0.05
- Noir & Blanc A3 Recto	0.10
- Noir & Blanc A4 Recto/Verso	0.10
- Noir & Blanc A4 Recto/Verso	0.15
<b>VIII - Régie unique</b>	
Restauration	
- Plein tarif	2.30
- Demi-gratuité	1.15
- Municipaux	3.90
- Commensaux (structures de loisirs hors ville - enseignants - intervenants - agents intercommunaux)	5.45
- Portage de repas	6.45
- Rose des vents	9.85

### Activités Enfance Jeunesse

#### Mac les Moussaillons

Tarif horaire pour l'accueil occasionnel calculé selon la méthode suivante :

Revenus mensuels de la famille x taux d'effort = tarif horaire

avec la possibilité d'une tarification à la demi heure

Cotisation annuelle pour le foyer jeunes R Mathieu, les tournois sportifs	1.00
Dispositif périscolaire : Forfait par année scolaire	1.00

## Tarifs 2017 des services publics communaux

### Séjours enfance jeunesse

Séjours de 6 jours	Pourcentage de participation des usagés sur le coût du séjour	Pourcentage de participation de la ville
QF de moins de 600	17.50%	82.50%
QF entre 601 et 750	20%	80%
QF entre 751 et 900	25%	75%
QF de plus de 901	30%	70%
Séjours de 7 jours	Pourcentage de participation des usagés sur le coût du séjour	Pourcentage de participation de la ville
QF de moins de 600	20.40%	79.60%
QF entre 601 et 750	23.30%	76.70%
QF entre 751 et 900	29.20%	70.80%
QF de plus de 901	35%	65%
Séjours classiques de 10 jours	Pourcentage de participation des usagés sur le coût du séjour	Pourcentage de participation de la ville
QF de moins de 600	12.20%	87.80%
QF entre 601 et 750	16.70%	83.30%
QF entre 751 et 900	20.80%	79.20%
QF de plus de 901	25%	75%
Séjours à thème de 10 jours	Pourcentage de participation des usagés sur le coût du séjour	Pourcentage de participation de la ville
QF de moins de 600	9.40%	90.60%
QF entre 601 et 750	16.70%	83.30%
QF entre 751 et 900	20.80%	79.20%
QF de plus de 901	25%	75%
Séjours classiques de 12 jours	Pourcentage de participation des usagés sur le coût du séjour	Pourcentage de participation de la ville
QF de moins de 600	14.60%	85.40%
QF entre 601 et 750	20%	80%
QF entre 751 et 900	25%	75%
QF de plus de 901	30%	70%

## Tarifs 2017 des services publics communaux

Séjours à thème de 12 jours	Pourcentage de participation des usagés sur le coût du séjour	Pourcentage de participation de la ville
QF de moins de 600	11.25%	88.75%
QF entre 601 et 750	20%	80%
QF entre 751 et 900	25%	75%
QF de plus de 901	30%	70%

Un tarif dégressif sera appliqué pour les familles nombreuses avec une réduction de 10% à compter du 3ème enfant et une réduction de 20% dès le 4ème enfant.

Pour les usagers non allocataires de la CAF, ce quotient sera calculé sur présentation de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année précédente.

### Minicamps

Camps	Tarif mini camps 2 jours	tarif camps de 3 à 6 jours
QF < 600	42.40	54.50
601 < QF < 900	52.50	70.70
QF > 901	67.70	90.90

### Activités jeunesse dès 11 ans

Activités de loisirs (ateliers sorties)	Activités dont le coût est inférieur à 20Euros par jeune	Activité dont le coût est compris entre 20 et 50Euros par jeune	activités dont le coût est compris entre 50 et 100Euros par jeune
QF < 600	5.60	7.10	10.10
601	8.10	10.10	15.15
QF > 901	10.10	12.10	20.20

Stages de 2 jours	tarif sans repas	tarif avec repas
QF <600	10.55	15.10
601	12.55	17.10
QF > 901	16.60	21.10
Stages de 3 jours	tarif sans repas	tarif avec repas



## Tarifs 2017 des services publics communaux

QF <600	15.60	22.60
601	19.10	26.10
QF > 901	24.60	31.60
<b>Stages de 4 jours</b>	<b>tarif sans repas</b>	<b>tarif avec repas</b>
QF <600	21.10	30
601	25.15	35.70
QF > 901	33.15	42.20
<b>Stages de 5 jours</b>	<b>tarif sans repas</b>	<b>tarif avec repas</b>
QF <600	26.15	37.70
601	31.65	43.20
QF > 901	41.20	52.75

Un tarif dégressif sera appliqué pour les familles nombreuses avec une réduction de 10% à compter du 3ème jeune inscrit sur la même activité et une réduction de 20% dès le 4ème jeune participant à la même activité.

### Activités de loisirs mercredis et vacances scolaires

Quotient familial	Tarif à la journée	tarif à la demi-journée	repas
QF < 300	1.50	0.75	2.30
301	3.65	1.80	2.30
601	6.10	3.00	2.30
QF > 901	9.10	4.55	2.30

<b>Ecole municipale des sports</b>	
- Carte multisports activités en période scolaire /année	30.15
- Carte multisports activités pendant les vacances scolaires / semaine	42.70
<b>Musculation</b>	
<b>Pour les plus de 25 ans</b> adhésion à l'année du 1er septembre et 31 juillet	159.00

## Tarifs 2017 des services publics communaux

Adhésion d'octobre à décembre pour l'année : au prorata des mois restants jusqu'au 31 juillet calculée selon la méthode suivante : 14.80Euros x le nombre de mois restants	
Adhésion au semestre	90.00
Adhésion au trimestre	50.00
Adhésion au mois	19.00
<b>Pour les moins de 25 ans</b> adhésion à l'année du 1er septembre et 31 juillet	106.00
Adhésion d'octobre à décembre pour l'année : au prorata des mois restants jusqu'au 31 juillet calculée selon la méthode suivante : 9.85Euros x le nombre de mois restants	
Adhésion au semestre	60.00
Adhésion au trimestre	33.00
Adhésion au mois	13.00
<b>Pour les Couples</b> adhésion à l'année du 1er septembre et 31 juillet	214.00
Adhésion d'octobre à décembre pour l'année : au prorata des mois restants jusqu'au 31 juillet calculée selon la méthode suivante : 20.00Euros x le nombre de mois restants	
Adhésion au semestre	122.00
Adhésion au trimestre	68.00
Adhésion au mois	26.00